
ACIDUL

Rapport d'activité 2022-2023

Composition du comité

Le comité d'ACIDUL a été élu par son Assemblée générale du 3 novembre 2022. Il est composé (par ordre alphabétique, ordre prévalant au long dudit rapport) de Rachel Démolis (FBM), Annelise Erismann (SSP), Néjiba Maamar (Lettres), Susanna Meola (FDCA), Marco Prost (Lettres), Élise Tancoigne (FGSE), Philipp Walch (FBM). Élise Tancoigne et Philipp Walch ont été élu·e·s en tant que coprésident·e·s, et Annelise Erismann comme trésorière.

Simona Haasova (HEC) et Katharina Keil (FGSE) se sont impliquées dans les travaux du comité, respectivement à partir d'avril et de mai 2023. À la suite du départ d'Élise Tancoigne en avril 2023, Philipp Walch a été élu président. À la suite du départ d'Annelise Erismann en juin 2023, le rôle de trésorier·ière a été transféré à Katharina Keil. L'animation du compte Twitter d'ACIDUL est assumée par le secrétariat général uniquement depuis le départ d'Annelise Erismann.

Toute personne souhaitant se joindre au comité est la bienvenue.

Séances du comité et engagement au sein de l'UNIL

Le comité s'est réuni en moyenne deux fois par mois pour la gestion courante des dossiers. Il a rencontré quatre fois la Direction de l'UNIL depuis la dernière assemblée générale, séances durant lesquelles il a, entre autres, débattu des conditions de travail du corps intermédiaire (doctorant·e·s sans contrat et inégalités salariales entre doctorant·e·s avec contrat, indexation des salaires du corps intermédiaire due à l'inflation, soutien des doctorant·e·s boursier·ière·s, suppression du Doc.CH du FNS), des aspects liés à la crise sanitaire (enregistrement des cours, prolongations de contrat en cas de force majeure), du dispositif de lutte contre le harcèlement et les discriminations, ainsi que du rôle et du fonctionnement des commissions.

Pour la première fois depuis la pandémie de Covid-19, le comité et la secrétaire générale ont rencontré le conseiller d'État en charge de la formation, M. Frédéric Borloz, ainsi que trois de ses collaborateur·trice·s. Les échanges, qui ont duré un peu moins de deux heures, ont porté sur la politique de relève, la précarité du corps intermédiaire et l'inégalité de statut entre doctorant·e·s.

Les membres du comité ont été actifs dans plusieurs commissions consultatives de la Direction, dans des associations du corps intermédiaire au niveau facultaire, au Conseil de l'Université et au sein de la faîtière nationale des associations du corps intermédiaire (Actionuni). Annelise Erismann, Rachel Démolis et la secrétaire générale se sont investies dans les séances du Comité de pilotage pour le dispositif de lutte contre le harcèlement et les discriminations (COPIL), mis en place par la Direction. Annelise Erismann et Rachel Démolis ont également participé au processus de recrutement des personnes de confiance du futur dispositif. Le travail d'ACIDUL se poursuivra dans le cadre du Comité de suivi, qui fait suite au COPIL. Par ailleurs, Philipp Walch et la secrétaire générale ont participé à trois rencontres organisées par le Graduate Campus, dont l'objectif était de repenser le Meet & Greet de ce dernier.

ACIDUL

Cas individuels et bénévolat juridique

L'appui à ses membres forme une partie importante de l'activité d'ACIDUL et constitue une partie essentielle du cahier des charges du secrétariat général. Entre septembre 2022 et août 2023, la secrétaire générale a soutenu 50 personnes, dont 38 doctorant·e·s. Les problèmes traités concernant principalement la direction de thèse et le contrat de travail, mais aussi le harcèlement psychologique, les droits au chômage ou le droit aux indemnités versées par la Direction. La durée de soutien varie entre un échange par mail, par téléphone ou en présence et un suivi sur plusieurs mois, avec des échanges réguliers.

Depuis mai 2022, Lisa Harrison, avocate et juriste à l'Office fédéral de la justice, poursuit son bénévolat juridique au sein de l'association. Conformément à son mandat, elle épaula le secrétariat général dans le traitement de cas complexes, ce qui exige un investissement d'une heure par mois en moyenne.

Inégalités salariales entre doctorant·e·s sous contrat : pétition contre la précarité

Lors de sa réunion avec la Direction du 13 septembre 2022, ACIDUL a soulevé le problème des inégalités entre doctorant·e·s employé·e·s par l'UNIL : assistant·e·s diplômé·e·s majoritairement engagé·e·s à 80% qui ne disposent que de deux ans pour faire leur thèse ou qui travaillent dans les faits à plus de 80% sans être payé·e·s pour les heures supplémentaires ; doctorant·e·s FNS qui gagnent moins que les assistant·e·s diplômé·e·s pour un travail souvent équivalent et dont l'indemnité 1 n'a pas été revalorisée depuis des années. Après l'avoir annoncé à la Direction le 13 décembre 2023, ACIDUL, en collaboration avec le Syndicat des services publics, a lancé une pétition le 18 janvier 2023, avec quatre demandes :

- Le versement automatique d'un complément de 1500 francs mensuels pour les doctorant·e·s sur fonds externes, pour compenser l'écart salarial avec les assistant·e·s diplômé·e·s (doublement de l'indemnité 1, cf. Directive de la Direction 1.31) ;
- L'engagement systématique à 100% des assistant·e·s diplômé·e·s, avec 70% de temps réservé à la thèse, pour offrir des conditions de recherche égales ;
- La garantie par l'UNIL des salaires des doctorant·e·s sur fonds externes, comme pour les assistant·e·s diplômé·e·s ;
- Des contrats de cinq ans pour les assistant·e·s diplômé·e·s et de quatre ans pour les doctorant·e·s FNS, à la place des multiples contrats successifs actuels.

L'organisation de plusieurs événements d'information sur le campus de Dorigny et d'Epalinges, et une campagne menée via le site d'ACIDUL, par courriel et par Twitter ont permis de récolter 1'072 signatures. La pétition a été remise à la Direction le 22 juin 2023 et envoyée au Conseil d'État le 29 juin 2023.

Précarité des boursier·ière·s de la Confédération à l'UNIL

La Bourse d'excellence de la Confédération, offerte à des doctorant·e·s et postdoctorant·e·s venant de pays étrangers à la Suisse, est responsable de la précarité financière de ses bénéficiaires. En effet, avec 1'920 francs, les doctorant·e·s ne peuvent vivre dignement en Suisse. Ils et elles sont souvent contraint·e·s de demander du soutien à leurs proches ou à ACIDUL. Des recherches faites par le comité ont montré que, dans de rares cas, les bourses sont complétées par un contrat à temps partiel à l'UNIL. Bien que cette option minimise la précarité, elle crée une inégalité de traitement car elle dépend du bon vouloir des superviseurs·euses, et ouvre la porte à l'exploitation et aux abus.

ACIDUL

Après avoir été interpellée par des boursiers et boursières de la Confédération, ACIDUL a soulevé la question de la précarité de ces personnes auprès de la Direction en mars 2023. Des négociations s'en sont suivies avec le Graduate Campus et la Direction afin de trouver des solutions pour l'ensemble des doctorant·e·s recevant une bourse insuffisante à l'UNIL. ACIDUL a défendu l'option d'un contrat PAT qui offrirait à ces personnes un revenu mensuel comparable à celui des doctorant·e·s FNS, un permis B et une meilleure intégration à la vie institutionnelle. C'est finalement une option intermédiaire qui a été choisie par la Direction, soit la garantie d'un revenu mensuel de 2'500 francs au minimum, atteint grâce à une bourse complémentaire versée par l'UNIL. Le contrat PAT reste une option, mais il exclut la bourse complémentaire. ACIDUL a demandé que le modèle du contrat PAT soit la solution adoptée en priorité, une bourse complémentaire ne devant être offerte que dans le cas où les ressources financières manqueraient aux facultés. La décision de la Direction a donné lieu à la Directive 3.23, entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023. ACIDUL s'occupera de faire un suivi de la situation, notamment en ce qui concerne les contrats PAT.

Concours du court-métrage

En janvier 2023, ACIDUL a été invitée par la vice-rectrice Liliane Michalik et Joëlle Richard, adjointe en communication à la Direction, pour participer à l'évaluation des courts-métrages soumis dans le cadre du concours « La communauté UNIL, c'est quoi pour toi ». Philipp Walch et Susanna Meola ont fait part de leur intérêt, mais la réunion du jury, qui devait avoir lieu en mai 2023, a été annulée par manque de participation. La Direction a décidé de remettre un prix (un versement de 100 francs sur la Campus card) à toutes les personnes ayant soumis un film respectant les critères du concours.

Participation à la Grève féministe

La secrétaire générale a participé à quelques réunions d'organisation de l'édition 2023 de la Grève féministe. Simona Haasova, avec la participation d'autres membres du comité et de la secrétaire générale, a préparé un discours qu'elle a donné le jour même sur le campus. Accompagnée de la secrétaire générale, elle a ensuite participé à la mobilisation en ville.

Indexation des salaires

Dès novembre 2022, compte tenu des conséquences de la hausse du coût de la vie pour les doctorant·e·s et le corps intermédiaire, ACIDUL a soutenu les demandes d'indexation des salaires à 3% et les appels à la grève du Syndicat des services publics.

Rencontres avec les associations du corps intermédiaire au niveau facultaire

Les liens entre ACIDUL et les associations du corps intermédiaire au niveau facultaire ont été mis à mal pendant la pandémie de Covid-19. Accompagnée d'un membre du comité, la secrétaire générale a contacté chaque association pour échanger sur les projets en cours et les difficultés relevées par leurs membres. Ces rencontres ont donné lieu à deux rencontres interassociations au semestre de printemps. La prochaine rencontre aura lieu le 19 octobre 2023. Philipp Walch et la secrétaire générale ont aussi organisé deux rencontres réunissant l'ADAS, l'APNS (Association for Postdocs in Natural Sciences) et l'ACU (Association des universitaires non-médecins, active du côté du personnel académique du CHUV). Ces rencontres se poursuivront, avec des collaborations probables.

ACIDUL

Conférence sur les droits au chômage

Pour la deuxième année de suite, ACIDUL a coorganisé avec le Syndicat des services publics une conférence sur les droits au chômage destiné aux doctorant·e·s et au corps intermédiaire de l'UNIL. Le 24 mai 2023, deux membres de la Nouvelle ADC ont donné une présentation et répondu aux nombreuses questions du public. La présentation était traduite simultanément vers l'anglais par une traductrice professionnelle et par Philipp Walch. L'événement, qui a duré plus de 1h30, a attiré plus de 50 personnes, dont beaucoup avec des permis pour ressortissant·e·s de pays tiers.

Nouvelle édition de la brochure ACIDUL

En collaboration avec la coprésidente Élise Tancoigne, la secrétaire générale a mis à jour le contenu de la brochure d'information, qu'elle a traduit vers l'anglais. La structure a également été retravaillée et des statistiques ajoutées. La secrétaire générale a également rédigé le contenu du flyer bilingue, destiné à être distribué lors des événements organisés par ACIDUL. La graphiste Charlotte Passera a été mandatée par le comité pour repenser le visuel de la brochure et créer les flyers. Les illustrations sont celles d'une doctorante de l'UNIL, Mathilde Zbaeren. Le projet, qui aura duré 11 mois au total, a donné lieu à l'impression de 500 exemplaires en français et 500 en anglais. Début août, 700 brochures ont été distribuées (sur demande) aux Ressources humaines, au Graduate Campus et à l'École doctorale de la FBM. L'impression des flyers est prévue pour la fin du semestre d'automne 2023.

Communication

Notre traditionnelle *newsletter* nous a permis de maintenir le dialogue avec l'ensemble de nos membres durant l'année académique. Traduite en anglais, la newsletter touche également nos membres non francophones. ACIDUL continue d'animer son compte Twitter pour informer ses membres sur les événements à venir, relayer des informations et partager des articles en lien avec le doctorat, la relève ou encore les conditions de travail dans le monde académique.

Fonds de solidarité des doctorant·e·s (FSD)

Pour la période 2022-2023, ACIDUL a soutenu 17 personnes, pour un montant total de 12'750 francs.



Philipp Walch, président

Lausanne, le 5 octobre 2023